



Objet : Création d'une nouvelle autorisation de programme pour le projet de réhabilitation des espaces culturels et d'accueil des publics en rive gauche

Rapporteur : M. Sébastien Arnoux

Exposé des motifs :

Considérant que le plan pluriannuel d'investissement a été adopté lors de la délibération n° 2020-12 en date du 27 février 2022,

Considérant le projet de réhabilitation des espaces culturels et d'accueil des publics en rive gauche, dont **les objectifs à atteindre sont les suivants :**

- Accroître l'attractivité du site, en cohérence avec le nouveau modèle économique voté en mars 2022.
- Moderniser les espaces d'interprétation : les dispositifs multimédia, rendre le discours culturel vivant et participatif, avoir une approche immersive et interactive avec différents niveaux de lecture et modes de décryptage simples.
- rendre cohérent le parcours de visite sur site : emmener le visiteur dans un parcours qui sollicite sa curiosité, qui le questionne, qui lui apporte des réponses et qui l'implique. Un parcours dans lequel il « touche du doigt » les hommes, les civilisations, les mutations selon son rythme, son âge, son niveau de connaissance, sa langue. Et favoriser la fluidité et l'accessibilité des contenus au plus grand nombre de visiteurs francophones ou non.

Considérant que l'aspect accessibilité du projet a aussi été envisagé, avec pour optique de rendre accessible la visite dans les espaces aux publics dit « empêchés » (mal voyant, PMR, etc.), et d'optimiser la gestion des flux,

Considérant que le périmètre du projet porte sur le périmètre d'intervention rive gauche suivant :

- o Espaces d'interprétation : Musée, ludo, Atrium, ciné,
- o Création de nouveaux espaces d'interprétation : « Basis » (entrée des espaces) + Forum (salle du conseil).
- o Nouvel espace de médiation,
- o Aménagement du Mail et de l'accueil,
- o Mémoires de Garrigues,
- o Signalétique : parking, Mail, Mémoires de Garrigue (nouvelle charte graphique).

Considérant que le planning prévisionnel du projet s'établit tel que :

- o 2020/2022 : étude de programmation (hors AP).
- o Octobre 2022 : recrutement du mandataire de la maîtrise d'ouvrage.
- o Décembre 2022/2023 : lancement appel à candidature maîtrise d'œuvre et concours.
- o 2023/2024 : Etudes MOE (APS/APD/PRO) et appel offre travaux.
- o 2025/2026 : Réalisations/travaux.
- o Juin 2026 : Ouverture.

Considérant qu'il convient de créer une nouvelle Autorisation de paiement, dédiée à l'opération de réhabilitation des espaces culturels et d'accueil des publics en rive gauche et numérotée n°176, d'un total de 7 878 000, 00€HT.

Considérant que le prévisionnel de financement de cette nouvelle autorisation de programme n°176 se décompose entre des demandes de subventions, des contributions, des participations, des emprunts et de l'autofinancement de l'EPCC,

Considérant que l'annexe à la présente délibération reprends par année, le détail des montants de cette nouvelle autorisation de programme n°176.

**Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

- ✓ Approuve la création de cette nouvelle autorisation de programme n°176 pour un montant global de 7 878 000, 00€HT.
- ✓ Autorise le directeur général à solliciter auprès des organismes concernés les subventions, les contributions et les participations susceptibles d'être allouées.
- ✓ Autorise le directeur général à solliciter auprès des organismes financeurs les emprunts nécessaires.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Étaient présents :

M. Malavieille, M. Scorsone, M. Pissas, M. Chassary, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, Mme Novaretti, M. Vallespi, M. Cartailleur, M. Guillaud, M. Roussel, M. Rasson, Mme Rebuffat, M. Dekermel, M. Paoletti.

Avait donné une procuration écrite :

M. Nicolas donne procuration à M. Malavieille.
M. Favaron donne procuration à M. Pissas.

Fait à Vers, le 20 octobre 2022

Le Président

M. Patrick Malavieille



PONT DU GARD

La Bégude

400 route du Pont du Gard

30210 Vers Pont du Gard

Tel : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50

www.pontdugard.fr - N° SIREN 448 279 844

REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2022

Application agréée E-legalite.com

Ventilation prévisionnelle par années de l'AP - réhabilitation des espaces culturels et d'accueil des publics en rive gauche

phases / marchés / missions	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total AP	
<i>Programmation de l'ouvrage (hors nouvelle AP)</i>	63 360,00 €	147 840,00 €	- €	- €	- €	- €	- €		
Prestations, frais de concours et services de mandat Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)		425 939,00 €	150 000,00 €	- €	- €	- €	- €	575 939,00 €	
MOE Conception	- €	- €	730 182,60 €	- €	- €	- €	- €	730 182,60 €	
Réalisation / Travaux	- €	- €	- €	486 788,00 €	- €	6 084 855,00 €	- €	6 571 643,00 €	
Totaux		425 939,00 €	880 182,60 €	486 788,00 €	- €	6 084 855,00 €	- €	7 877 764,60 €	7 878 000,00 €
	0%	5%	11%	6%	0%	77%	0%		Arrondi